

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Compte de résultat consolidé		
KMAD	2018.12	2017.12
Chiffre d'affaires	3.829.048	3.714.439
Autres produits de l'activité	139.890	13.423
Produits des activités ordinaires	3.968.938	3.727.862
Achats	-3.233.715	-2.939.357
Autres charges externes	-306.589	-271.212
Frais de personnel	-182.051	-177.158
Impôts et taxes	-54.171	-51.780
Amortissements et provisions d'exploitation	-169.567	-186.281
Autres produits et charges d'exploitation	6.164	7.440
Charges d'exploitation courantes	-3.939.929	-3.618.348
Résultat d'exploitation courant	29.009	109.514
Cessions d'actifs	354	
Résultats sur instruments financiers	-809	3.714.439
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-7.787	-264
Autres produits et charges d'exploitation	-7.433	-1.073
Résultat des activités opérationnelles	21.576	108.441
Produits d'intérêts	2.326	3.961
Charges d'intérêts	-2.967	-9.888
Autres produits et charges financiers	-3.448	-16.555
Résultat financier	-4.089	-22.482
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	17.487	85.959
Impôts sur les bénéfices	-24.593	-62.569
Impôts différés	19.923	20.392
Résultat net des entreprises intégrées	12.817	43.782
Intérêts minoritaires	5	59
Résultat net - Part du groupe	12.812	43.723
Résultat net par action en dirhams		
- de base	3,29	11,21
- dilué	3,29	11,21
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams		
- de base	3,29	11,21
- dilué	3,29	11,21

Etats de la situation financière		
Actif (En KMAD)	Exercice 2018	Exercice 2017
Immobilisations incorporelles	5.017	6.156
Immobilisations corporelles	1.391.104	1.482.478
Autres actifs financiers	39.992	40.034
Impôts différés actifs	149.329	143.873
Actifs non-courants	1.585.442	1.672.541
Autres actifs financiers courants	-70	-70
Stocks et en-cours	815.139	659.392
Créances clients	903.075	725.728
Autres débiteurs courants	184.583	187.114
Trésorerie et équivalent de trésorerie	443.529	340.828
Actifs courants	2.346.256	1.912.992
TOTAL ACTIF	3.931.698	3.585.533
Passif (En KMAD)	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital	390.000	390.000
Primes d'émission et de fusion	1.604	1.604
Réserves	1.537.178	1.497.216
Résultats net part du groupe	12.812	43.723
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1.941.594	1.932.543
Intérêts minoritaires	1.561	1.644
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1.943.155	1.934.187
Provisions non courantes	93.851	107.451
Avantages du personnel	100.270	88.084
Impôts différés passifs	267.448	283.644
Autres créditeurs non courants	28.437	31.087
Passifs non courants	490.006	510.266
Provisions courantes	47.479	16.400
Dettes financières courantes	269.692	9.214
Dettes fournisseurs courantes	856.432	745.127
Autres créditeurs courants	324.934	370.339
Passifs courants	1.498.537	1.141.080
TOTAL PASSIF	1.988.543	1.651.346
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3.931.698	3.585.533

Etat des flux de trésorerie consolidé		
En KMAD	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	12.817	43.782
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	168.691	180.556
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		809
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-354	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	181.154	225.147
Elim. de la charge (produit) d'impôt	4.670	42.177
Elim. du coût de l'endettement financier net	2.967	9.888
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	188.791	277.212
Incidence de la variation du BFR	-18.012	-185.499
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-24.593	-62.569
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	146.186	29.144
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-52.096	-41.497
Variation des autres actifs financiers	42	42
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	359	
Intérêts financiers versés	-2.967	-9.888
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-54.662	-51.343
Variation des comptes courants associés	592	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	592	-
Incidence des changements de principes comptables	-249.893	
Variation de la trésorerie	-157.777	-22.199
Trésorerie d'ouverture	331.614	353.813
Trésorerie de clôture	173.837	331.614
Variation de la trésorerie	-157.777	-22.199

Etat du résultat global consolidé		
En millions de dirhams	2018	2017
Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre		
Résultat de l'exercice	12,8	43,8
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	12,8	43,8
Dont Intérêts minoritaires	0,0	0,1
Résultat net - Part du Groupe	12,8	43,7

Tableau de variation des capitaux propres consolidés							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12	390.000	1.604	1.557.291	-62.470	1.886.425	1.585	1.888.010
Affectation du résultat de l'exercice N-1			-62.470	62.470	-	-	-
Dividendes versés							-
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				43.723	43.723		43.723
Gains et pertes actuariels			2.395		2.395		2.395
Autres mouvements						59	59
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	390.000	1.604	1.497.216	43.723	1.932.543	1.644	1.934.187
Affectation du résultat de l'exercice N-1			43.723	-43.723	-	-	-
Dividendes versés							-
Changement de méthodes comptables			-2.849		-2.849	-88	-2.937
Part du groupe dans le résultat				12.812	12.812		12.812
Gains et pertes actuariels							-
Autres mouvements			-912		-912	5	-907
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	390.000	1.604	1.537.178	12.812	1.941.594	1.561	1.943.155



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2018 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

4.2 Périmètre de consolidation

	31 DÉCEMBRE 2018			31 DÉCEMBRE 2017		
	% D'INTÉRÊT	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2 Stock

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (projected unit credit method) qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises, et
- au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site. Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

	31 DÉCEMBRE 2018			31 DÉCEMBRE 2017		
	% D'INTÉRÊT	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2018 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : www.sonasid.ma.

Ce jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés ainsi que les notes annexes.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Araoui - BP 551
Nador



Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20000 Casablanca

GRUPE SONASID

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société SONASID et de sa filiale (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé des notes explicatives, relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2018. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 943 155 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 12 817.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés ci-joint, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).
Casablanca, le 26 mars 2019



Ernst & Young
Associé

Les Commissaires aux Comptes



Deloitte Audit
Associé